



Liste Des Délibérations Du Conseil Municipal

Séance du 16 décembre 2024

A l'issue de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2024 sont listées ci-dessous les délibérations examinées et points inscrits à l'ordre du jour, suite à la réforme de la publicité des actes des collectivités au 1^{er} juillet 2022.

Délibération n°	Description	Décision du Conseil Municipal
	<p><u>Désignation du secrétaire de séance</u> Doriane GESLIN</p>	Désigné
	<p><u>Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 29/11/24</u></p>	Approuvé
DEL-2024-54	<p><u>DÉLÉGATION SERVICE PUBLIC – AUBERGE DES CASCADES – APPROBATION DU CHOIX DU DÉLÉGATAIRE POUR L'EXPLOITATION DE L'AUBERGE COMMUNALE</u></p> <p>→ Approbation du choix du délégué pour l'exploitation de l'Auberge communale</p> <p><u>Monsieur Christian CHABRIER,</u> RAPPELLE au Conseil Municipal sa délibération du 07/06/2024 par laquelle il a érigé en service public l'activité d'Auberge et par laquelle il a approuvé le principe de la délégation de service public pour l'exploitation de l'Auberge communale et mandaté Monsieur le Maire pour engager une procédure de publicité et de mise en concurrence conformément au Code de la commande publique et au Code Général des Collectivités Territoriales. INDIQUE qu'au terme de cette procédure, il appartient maintenant au Conseil Municipal d'approuver le choix du délégué qu'il propose. S'APPUIE sur le rapport établi par Monsieur le Maire pour rappeler les différentes étapes de la procédure : - La publication d'un avis de concession dans le Dauphiné Libéré et sur le site internet de la revue spécialisée l'Hôtellerie Restauration ainsi que la mise en ligne du dossier de consultation, constitué du cahier des charges, ses annexes et du règlement de consultation, sur le profil acheteur de la commune. - La remise d'un dossier de candidature et d'offre par un seul candidat avant la date limite de réception des candidatures et des offres fixée le 28 Novembre 2024</p>	Approuvé

	<p>PRÉSENTE ET DONNE LECTURE du PV de la réunion de la Commission de DSP de l'Auberge, réunie le 02 décembre 2024 pour l'ouverture des plis et l'analyse des candidatures et des offres associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donnant agrément à la candidature de la SAS ROSMARINO ; - Proposant de valider l'offre présentée par elle. <p>Sur proposition de Monsieur le Maire, <i>Entendu le rapport de Pierre BARRUCAND</i></p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, des membres présents et représentés - POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>APPROUVE le choix de la SAS ROSMARINO en qualité de délégataire de service public pour l'exploitation de l'Auberge communale ; AUTORISE Monsieur le Maire à établir et signer dans ce cadre le projet de convention de délégation de service public avec la SAS ROSMARINO, ainsi que tous les actes subséquents nécessaires à sa mise en œuvre ; AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.</p>													
DEL-2024-55	<p><u>SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « SOU DES ÉCOLES DE LA BALME DE THUY » – PARTICIPATION ACHAT LIVRE NOËL</u></p> <p>Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention de l'Association du Sou des Écoles pour l'achat des livres de Noël 2024 offert à chaque enfant scolarisé dans l'école du village.</p> <p>Le Conseil Municipal, cet exposé entendu et après avoir délibéré : DÉCIDE de participer à hauteur de 100 % cette année compte-tenu de la crise et de la baisse des manifestations organisées par l'association, en attribuant une subvention d'un montant total de 240.68 € à l'association du Sou Des Ecoles de La Balme De Thuy.</p>	Approuvé												
DEL-2024-56	<p><u>DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BP – CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR INTÉGRATION FRAIS ÉTUDE AU BIEN CORRESPONDANT</u></p> <p>Monsieur le Maire expose au Conseil qu'afin d'intégrer les frais d'étude concernant l'acoustique de la salle des fêtes au bien final, il est indispensable d'effectuer les crédits supplémentaires ci-après :</p> <table border="1" data-bbox="472 1070 1630 1206"> <thead> <tr> <th>Imputation</th> <th>OUVERT</th> <th>REDUIT</th> <th>Commentaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>D I 041 21351 OPFI (ordre)</td> <td>3 072,00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>R I 041 2031 OPFI (ordre)</td> <td>3 072,00</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Le Conseil Municipal, approuve les crédits supplémentaires ci-dessus.</p>	Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires	D I 041 21351 OPFI (ordre)	3 072,00			R I 041 2031 OPFI (ordre)	3 072,00			Approuvé
Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires											
D I 041 21351 OPFI (ordre)	3 072,00													
R I 041 2031 OPFI (ordre)	3 072,00													
	<u>Divers et Information</u>	Prend acte												